

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Budget du Québec 2020-2021

Le gouvernement investit dans le futur de la société québécoise

Montréal, le 11 mars 2020 – Les cheffes et chefs d'établissement universitaire québécois saluent chaleureusement et unanimement les efforts du gouvernement du Québec qui accroît de 5,9 % les crédits dédiés à l'enseignement universitaire dans le cadre du budget du Québec 2020-2021, déposé hier par le ministre des Finances, monsieur Éric Girard. Les établissements universitaires poursuivront leur travail de collaboration avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, et les membres de son équipe, afin d'optimiser cet investissement pour leurs étudiantes et étudiants, leurs communautés et la société québécoise.

L'augmentation des crédits correspond à un montant de 186,8 M\$ qui comprend le maintien de son engagement de 52,6 M\$, prévu l'an dernier, ainsi qu'une somme de l'ordre de 64 M\$ qui servira à favoriser la diplomation à l'enseignement universitaire, le rapprochement des établissements avec leur milieu et atténuera l'écart de financement du réseau universitaire québécois par rapport aux autres universités canadiennes. Le reste du montant couvrira principalement les coûts de système. Une somme de 500 M\$ pour le maintien d'actifs est également prévue au Plan québécois des infrastructures 2020-2030, dont la répartition temporelle reste à déterminer.

« Les établissements universitaires jouent un rôle clé dans le développement social et économique du Québec. Les investissements annoncés aujourd'hui nous donneront des leviers pour soutenir nos activités et notre développement. », souligne monsieur Pierre Cossette, président du Conseil d'administration du BCI.

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d'échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, ainsi qu'auprès d'autres organismes et du grand public. Le BCI œuvre à l'amélioration du système universitaire québécois et dans une perspective de responsabilité sociale.

- 30 -

Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Renseignements :

Ginette Legault
Directrice générale
Bureau de coopération interuniversitaire
514 288-8524, poste 219
glegault@bci-qc.ca